

Conseil d'école du 12 novembre 2014

Rappel de l'ordre du jour par le Directeur

Choix des secrétaires de séance : Mme Isabelle GERMAIN et Mr Mathias YEU

1. Présentation des membres du Conseil d'école 2014-2015 *(par un tour de table)*

Etaient présents ce jour : Mme ROINE Monique, Proviseur du Lycée Français International Marguerite Duras, Mme PONCY Cam, Directrice Administrative et Financière, Mr BERTRAND-BOURLAUD Stéphane, Directeur de l'école primaire, Président du Conseil d'école ;

PS : Mr FINANCE Jean-François, MS : Mmes NGUYEN Véronique, GS : Mrs FLECKINGER Pierre et NGUYEN François, CP : Mlle BARNES Marie-Hélène et Mr TOCQUEVILLE Laurent, CE1 : Mme GERMAIN Isabelle et Mr GUGENBERGER Jean-Luc, CE2 : Mme LE THIEN Patricia et Mr POVEDA, CM1 : Mmes DELPIEU Bernadette et DEPORTE Marianne, CM2 : Mmes HULOT Stéphanie et JOUANOLOU Fabienne, les enseignants ;

Mesdames BROD Gaétane, GOYAULT GOUNOUF Sophie, HERCULIN Laurence, ROUILLE Sabrina, MANI Sophie et LACLADERE Marie Bénédicte, Messieurs CABANAT Alain, CHATELIN Xavier, LE BLAN Amaury, MUSCAT Pierre-Stéphane et YEU Mathias, représentants élus des parents d'élèves (Liste UPMD)

Etaient absents excusés ce jour : Mr BERGERET Nicolas, Chef de l'Antenne à Hô Chi Minh Ville de l'Institut français, représentant Monsieur le Consul Général de France à Hô Chi Minh Ville, Mesdames JONES Emmanuelle et MONY Marie, Messieurs MEYER Thomas et PRIEUR Bernard.

Pour tenir compte des impératifs de dernière minute dans l'emploi du temps de Madame le Proviseur qui ne pourra assister à la fin de ce Conseil, nous démarrons par le point 7- Questions diverses immédiatement, et reprendront l'ordre du jour par la suite.

2. Résultats des élections du 10 octobre 2014

Fait marquant de ces dernières élections, les parents d'élèves du Primaire ont présenté une seule liste de candidats aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école, ce qui peut expliquer la diminution du nombre de votants.

| | Année 2012 | Année 2013 | Année 2014 |
|----------------------------|------------|------------|------------|
| Nombre de parents inscrits | 707 | 763 | 827 |
| Nombre de votants | 184 | 134 | 158 |
| Taux de participation | 26% | 17,6% | 19,1% |
| Bulletins nuls | 11 | 14 | 11 |
| Bulletins blancs | 0 | 2 | 1 |
| Voix exprimées | 173 | 118 | 146 |

3. Rappel du rôle du Conseil d'école au sein du Lycée

Le conseil d'école est une instance de débat, une force de propositions, sans aucun pouvoir de décision. Son rôle est, donc, consultatif. Les propositions doivent être débattues et validées en conseil d'établissement.

Au sein du conseil d'école, on ne peut pas débattre de cas particuliers, que cela concerne les choix pédagogiques d'un professeur ou le cursus d'un élève.

Le compte rendu doit être validé par les membres du conseil sous quinze jours après réception du texte. En absence de demande de modification, il a valeur de procès verbal.

4. Bilan de rentrée

Cette année, l'équipe pédagogique a accueilli cinq nouveaux Professeurs des Ecoles : Mmes Aude Ménard, Fanny Orssaud, Marion Puravet et Chloé Gaillot et Mr. Jean-Jacques Ferrandini, en remplacement de 3 PE partants (Véronique Dy, Chloé Rueff et Sophie Diagne) et de 2 créations de postes en contrat local accordées par l'AEFE, 3 nouvelles enseignantes d'anglais (Mmes Rima Kouteili, Nalia Lesturgeon et Rolande Ansel, démissionnaire depuis et remplacée très récemment par Mme Marie Vanlatenstein) et 2 nouvelles enseignantes de vietnamien (Mmes Lam Xuan Tho et Tran Thi Le Kieu)

- **Réunions Parents / Professeurs** : Bilan des rencontres Parents-Professeurs dans chaque classe du Primaire : 357 familles présentes pour 545 élèves, soit un taux de participation de 65,5% (62,6% à RS 2013)

| Structure pédagogique et effectifs | | | | | |
|------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| NIVEAUX | Inscrits au 12/11/2013 | Inscrits au 01/09/2014 | Structure à la RS 2014 | Inscrits au 10/11/2014 | Commentaires |
| PS | 16 | 18 | 1 | 16 | |
| MS | 44 | 31 | 1,5 | 31 (+15) | 23 + 8 |
| GS | 57 | 60 | 2,5 | 59 (+15) | 23 + 24 + 12 |
| Maternelle | 117 | 109 | 5 | 106 | Moyenne = 21,2 /cl. |
| CP | 93 | 81 | 4 | 83 (+39) | 20 + 21 + 21 + 21 |
| CE1 | 65 | 106 | 4 | 106 (+13) | 26 + 26 + 27 + 27 |
| CE2 | 84 | 67 | 2,5 | 69 (+4) | 26 + 27 + 16 |
| CM1 | 72 | 97 | 4 | 97 (+13) | 28 + 17 + 28 + 16 + 8 |
| CM2 | 82 | 85 | 3,5 | 85 (+13) | 27 + 23 + 28 + 7 |
| Elémentaire | 396 | 436 | 18 (+2) | 440 | Moyenne = 24,5 /cl. |
| TOTAL | 513 | 545 | 23 | 546 | Moyenne = 23,7 /classe |

5. Application du texte relatif aux Activités Pédagogiques Complémentaires

L'Aide personnalisée (36 heures annualisées) se situait en dehors du temps scolaire de 14h30 à 16h00. Elle disparaît et est, désormais, remplacée par les **Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)** placées en dehors du temps scolaire pour les deux-tiers du temps d'encadrement et pendant le temps de classe pour le tiers restant pour ne pas allonger trop souvent la journée des élèves concernés.

Ce dispositif d'accompagnement, organisé en petits groupes, complète, donc, les enseignements obligatoires, mais ne les répète pas, car il ne s'agit pas de faire la classe après la classe.

Trois types d'activités pédagogiques complémentaires différents peuvent être conduits :

- 1) Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- 2) Aide au travail personnel
- 3) Activité prévue dans le projet d'établissement

6. Projets pédagogiques à venir

Parole est donnée à chaque enseignant présent, représentant sa classe, son niveau ou son cycle, pour un rapide résumé des projets pédagogiques validés par la Direction et mis en place cette année. Il en ressort une très grande richesse de projets proposés.

Toutes les classes souhaitant y participer : « la grande lessive » une journée d'exposition des productions des élèves sur des fils à linge à travers toute l'école

Classes du cycle 1 :

- PS : Projet de film d'animation « Petit Bleu et Petit Jaune » avec les CPC
- PS, MSA : reconduction du projet « 1 parent dans la classe »
- PS, MSA : « Les animaux dans tous leurs états » qui prévoit, entre autres, la visite du zoo de Saigon, Découverte de la musique et du théâtre traditionnels vietnamiens : marionnettes, visite de galerie d'arts + accueil d'artistes
- MSA et GSB : Les Maternelles aux fourneaux !
- MS/GS : « Le conte est bon » écriture d'histoires, illustrations, enregistrement audio de contes, impression et vente d'un livre-CD
- PS, MSA et MS/GS : Chorale qui présentera un spectacle en fin d'année
- PS, MS et GS : poursuite du projet de traduction d'albums majeurs en vietnamien (une dizaine)
- GSA : Podcast et autre projet utilisant l'informatique
- GSB : « Mes créations du monde », Recyclons pour l'art, « L'art d'écrire » : écriture sur toile

GS et cycle 2 : Cross prévu le mardi 9 décembre 2014

Cycle 2 : projet Cinéma, une projection de films français une fois tous les deux mois

Cycles 2 & 3 : Concours Calcul Mental, Ma Calcullette, c'est ma Tête

Classes du cycle 2

- CPA : « L'art et la ville », projet de correspondance
- CPB : Projet Danse : « TKI ? » avec les CM1A
- CPC : Projet de film d'animation « Petit Bleu et Petit Jaune » avec les PS
- CPD : Rencontres athlétiques toutes les classes de GS et CP, correspondance Internet
- CE1A : « la chasse aux fleurs »,
- CE1B : sorties découverte
- CE1C : projet de correspondance avec une classe de Villeurbane
- CE1D : projet de correspondance avec une classe de Montvendre (Drôme)

Classes du cycle 3

- Cross prévu le mardi 16 décembre 2014
- les 3 CE2 : découverte de Saigon à travers l'histoire des arts (2 sorties programmées par classe)
- CE2B : « Quand nos mains racontent des histoires »
- CE2A, CM1C et CM2A : projet Théâtre musical « Voyages »
- CM1A : Ballet -Théâtre « TKI ? » avec les CPB
- CM1B : « Tricotons la solidarité »
- CM1B et CM2B : projet « Sculpture », correspondance Internet
- CM1C : classe artistique autour de la Renaissance
- CM1/CM2 : « L'ombre et la lumière » théâtre d'ombres
- les 3 CM2 : « Rallye Lecture »
- CM2A : Fabrication de Tangram en bois
- CM2C : « Scènes choisies de Molière » et les « Olympiades d'Histoire »

Langues

- CP et CE1 Bilingue : Comédie musicale « La grenouille à Grande Bouche »
- Cours de vietnamien : sorties pédagogiques à thèmes
- Primaire et Secondaire : Semaine des langues (du 31 mars au 3 avril)

7. Questions diverses des parents d'élèves :

Avant d'entamer l'étude des questions présentées par les parents d'élèves, Madame Roiné souhaite présenter les nouvelles mesures de sécurité aux membres du Conseil d'école :

Certains parents se sont étonnés de pouvoir entrer dans le Lycée sans contrôle aux heures d'arrivées et sorties des enfants. Mme Roiné a donc pris la décision de n'autoriser que les parents ayant des enfants en maternelle à entrer dans le Lycée à 8h, 14h et 16h pour accompagner ou venir chercher leurs enfants.

Des badges avec photos seront remis à ces parents. Ceci sera opérationnel à la fin du mois de novembre.

21 questions de parents d'élève ont été transmises par les représentants des parents. Au regard du nombre et de leurs contenus, un travail préparatoire semble indispensable avant leur présentation en Conseil. De trop nombreuses questions sont d'ordre personnel et n'ont pas leur place en Conseil d'école.

Monsieur le Directeur demande donc que ce travail d'analyse et de synthèse ait lieu systématiquement avant de déposer les questions. En cas de souci, le Directeur retournera aux parents élus les questions inadaptées.

Langues:

| | |
|---|---|
| 1 | <p><i>Pourquoi ne peut-on pas attirer de remplaçant anglais suite au départ du professeur d'Anglais. Est-ce en raison du manque d'attractivité du salaire? Il semble anormal de laisser les enfants sans cours d'anglais et de les laisser en garderie pour combler le temps d'enseignement. Cette situation n'a manifestement pas été régularisée pour toutes les classes. Qu'en est-il?</i></p> <p>Enseignante recrutée. Il ne s'agit pas de souci quant à l'attractivité du salaire, mais plus de la disponibilité des candidats intéressés par rapport à notre emploi du temps immuable.</p> |
| 2 | <p><i>A propos des cours d'anglais, les enfants m'ont dit à plusieurs reprises y avoir regardé des films. Je n'y vois pas d'inconvénient majeur si cela s'inscrit dans une pédagogie précise, Est-ce le cas, si oui laquelle ? Où est-ce pour les occuper exceptionnellement ?</i></p> <p>Sans professeur d'anglais, on a trouvé plus intéressant d'occuper les élèves à regarder des films en anglais, plutôt que de faire des coloriages ou autres activités de garderie.</p> |
| 3 | <p><i>Pourquoi l'établissement est-il obligé d'abandonner l'expérience de classe Bilingue, alors qu'après 3 ans d'usage, le fonctionnement est bien rodé et les satisfactions sont au rendez vous ?</i></p> <p>Nous ne reviendrons pas sur l'historique de cette réforme. De nombreux Conseils d'école ont permis d'aborder ce thème. Ils sont toujours consultables sur notre site Internet.</p> |
| 4 | <p><i>Mes enfants sont en CP et CE2 et je m'interroge sur la qualité des cours de vietnamien. Je sais que cette question est récurrente depuis plusieurs années, mais malgré les promesses de la direction, je ne vois rien changer dans la qualité de ces cours. Les enfants ne font aucun progrès, les cours semblent creux et sans consistance. Que peut-on faire?</i></p> <p>Contrairement à ce qui est affirmé, nous avons mis en place de véritables méthodologies d'enseignement et recruter des enseignants de métier. Il nous reste à poursuivre l'élaboration d'une programmation et de son contenu se basant sur le cadre européen des langues, tout en sachant qu'il n'existe aucun support de langue vietnamienne adapté, que nos élèves ont des niveaux de maîtrise de cette langue très divers (ce qui ajoute à la difficulté) et que l'enseignement du vietnamien a été réduit à un cours par semaine pour la quasi totalité des élèves.</p> |
| 5 | <p><i>Sur quelles bases sont constitués en début d'année les groupes de langues (anglais, vietnamien)? Les parents souhaiteraient savoir qualitativement à quel groupe appartient leur enfant? Serait-il envisageable que les enseignants en langue participent également aux réunions parents/enseignants de début d'année?</i></p> <p>Les groupes sont constitués selon le niveau de maîtrise de la langue. Des tests oraux sont effectués pour évaluer les nouveaux élèves. La présence des enseignants de langue aux rencontres Parents-Enseignants sera rendue obligatoire à l'avenir.</p> |

Remarque : Les parents souhaiteraient être destinataires d'un tableau informant de l'équivalence entre noms des groupes de langue et niveaux de maîtrise de la langue.

Activités périscolaires:

| | |
|---|--|
| 6 | <p><i>Pourquoi n'avons nous pas eu de place à certaines activités le jour de l'inscription ? Nous avons reçu des mots par la suite expliquant que finalement il y avait des places. On nous avait promis un autre mode de gestion pour les activités optionnelles mais à part l'inscription en ligne rien n'a changé sur le mode de fonctionnement.</i></p> <p>Le nombre de demandes d'inscription à certaines activités est si important qu'il est impossible de</p> |
|---|--|

| | |
|----|--|
| | <p>contenter tout le monde. Le nouveau système permet de satisfaire au moins un des trois choix exprimés. Mais certaines familles ont décidé de n'en émettre qu'un seul et leurs enfants se sont retrouvés sans activité. Tous ceux qui ont joué le « jeu » ont obtenu au moins un créneau.</p> |
| 7 | <p><i>Il y a peu d'activités sportives proposées, est-ce un problème de place ou un problème avec le recrutement des intervenants?</i> Les deux : un manque de places car de nombreux cours au Secondaire ont lieu dans le même temps et sont prioritaires sur toute autre activité (c'est notre première mission d'école qui exige cela) et un manque d'intervenants qualifiés pour encadrer certaines activités comme la natation, par exemple.</p> |
| 8 | <p><i>Pourquoi le délai de paiement pour les inscriptions à certaines activités périscolaires était-il si court ? Une journée dans certains cas sous peine de ne pas avoir de place.</i> Le délai d'une semaine a été raccourci à 3 jours suite à un problème technique. Ce délai d'une semaine sera effectif lors des inscriptions aux activités du second semestre.</p> |
| 9 | <p><i>Le lycée pourra-t-il offrir un choix plus varié d'activités extra scolaires ? Le lycée de Phnom-Penh peut servir d'exemple.</i> Voir réponse n°7 Actuellement, 30 activités sont proposées. Mais notre cœur de métier n'est pas l'organisation des loisirs de nos élèves, mais l'enseignement.</p> |
| 10 | <p><i>Pourrait-on travailler à une meilleure coordination entre le scolaire et le périscolaire (exemple : les horaires de football CE2 ont été mis le lundi, jour où les CE2 bilingue ont cours jusqu'à 16h...) ? Serait-il possible, pour le 2nd trimestre, de mettre ce Foot niveau CE2 un autre jour que le lundi après-midi ? D'ailleurs, il reste encore 7 places disponibles, signe que cet horaire du lundi n'est pas très arrangeant.</i> Compte tenu du nombre d'activités extrascolaires autres que celles appelées périscolaires, il est très difficile de pouvoir contenter l'ensemble des demandes. Les contraintes d'emploi du temps sont telles qu'il a fallu modifier le créneau Bilingue CE2 qui a du être interverti avec celui des CP du jeudi au lundi. Toutefois, ce sont quelques 460 élèves du Primaire qui sont susceptibles de s'inscrire aux activités périscolaires, alors qu'ils n'y a que 18 élèves dans le groupe Bilingue CE2. Quoiqu'il en soit, nous entendons cette nécessité d'ajuster au mieux l'offre périscolaire et l'emploi du temps des cours de langues extrascolaires.</p> |

Vols:

Remarque préliminaire de Madame le Proviseur : Nous constatons beaucoup plus fréquemment d'affaires personnelles perdues ou oubliées que volées. Et malgré plusieurs rappels et étalages de tous ces objets trouvés, les élèves du Primaire reconnaissent rarement leurs propres vêtements, voire même leur trousse ou sac de piscine.

| | |
|----|---|
| 11 | <p><i>Mon enfant me dit avoir vu des employés de l'établissement ouvrir son casier (NDLR : "casiers" désignent les espaces de rangement placés sous les tables des élèves) et voler des fournitures scolaires. Qu'en pensez-vous ?</i> En cas de vol avéré, il est nécessaire de le signaler le plus rapidement possible à l'enseignant ou au Directeur par courriel : directeur@lfiduras.com</p> |
| 12 | <p><i>Des affaires disparaissent régulièrement de la trousse de mon enfant. Parfois même la trousse entière (3 fois en deux ans). Serait-il possible de mettre en place une pédagogie ou des mesures de sécurité pour éviter ces cas de vols ?</i> Les enseignants sensibilisent régulièrement leurs élèves à ce problème. Les vols existent et des conseils précis sont donnés pour ne pas « tenter » les élèves.</p> |
| 13 | <p><i>Mon enfant m'explique que certains cours sont donnés dans sa classe lorsqu'il n'y est pas. D'autres enfants utilisent son bureau et c'est à ces occasions que certaines de ses affaires disparaissent.</i> C'est un fait avéré et nous demandons aux enseignants de langue d'être particulièrement vigilants au moment des fins de cours. Pour limiter cela, les élèves sont sensés circuler entre leur classe et celle où ils ont cours de langue sans matériel scolaire depuis que nous avons mis en place un dispositif où chaque enseignant de langue apporte le matériel nécessaire pour tous ses élèves.</p> |

Autres:

| | |
|----|---|
| 15 | <p><i>Pourrait-on faire coller systématiquement aux élèves en début d'année (et en cours d'année en cas de changement) un emploi du temps détaillé dans l'agenda ? Cela nous éviterait d'oublier les baskets les jours de sport...</i></p> <p>Cette demande a fait l'objet d'un point du dernier Conseil des Maîtres. Nombreux sont les enseignants faisant déjà collés l'emploi du temps en début d'année. Mais, il est tout aussi important qu'ils pensent à actualiser cette information en cas de changement.</p> |
| 16 | <p><i>Il y a une accompagnatrice vietnamienne qui crie sur les enfants, utilise des mots violents à leur rencontre à la sortie de l'école. Les accompagnateurs sont-ils employés par Unika ? Dans ce cas, nous nous tournerons vers eux.</i></p> <p>Oui, les accompagnateurs de bus sont employés par Unika et il est conseillé aux parents concernés de signaler la chose au transporteur pour qu'il prenne les mesures nécessaires. S'agissant des surveillantes de la pause du midi, elles sont employées par le Lycée et participent régulièrement à des formations internes (la dernière ayant eu lieu la semaine dernière) afin de les sensibiliser, entre autres, à ces excès inutiles dans la recherche du respect des règles de conduite.</p> |
| 17 | <p><i>Pourquoi en CM2, les élèves n'ont qu'un manuel (français et math) pour 2 élèves. Ils ne peuvent donc pas les ramener à la maison pour éventuellement faire des exercices. De plus, ce n'est pas optimal pour la concentration de suivre avec un livre pour 2. Si l'école nous en avait informés, nous aurions pu, par exemple, photocopier les manuels.</i></p> <p>Si les enseignants font la demande d'un manuel par élève, le Lycée y répondra favorablement. Le choix actuel a été entériné par l'équipe enseignante depuis longtemps. Celle-ci évoluant, il lui est tout à fait possible modifié son organisation si elle en ressent la nécessité. Ceci n'est pas un problème de moyens financiers.</p> |
| 18 | <p><i>Combien y a-t-il d'adultes surveillants (et pour combien d'enfants) en maternelle pendant la récréation ? Il y a visiblement un problème durant les récréations (beaucoup de jeux violents et peu d'interventions de la part des adultes). De nombreux incidents se produisent lors de ces moments : mon fils revient régulièrement avec des bleus, on lui a volé une montre récemment en lui arrachant. La cour de récréation de maternelle ne semble pas assez surveillée. Qu'en pensez-vous ?</i></p> <p>S'il s'agit de la récréation du matin, ce sont les enseignants de maternelle qui l'encadrent. Ils sont au nombre réglementaire de 3 pour cinq classes.</p> <p>S'il s'agit de la récréation de la pause du midi, ce sont des surveillantes qui l'encadrent. Elles sont au nombre de 3 pour 3 classes.</p> <p>Aucune recrudescence d'accident ou d'incident n'a été signalée. L'infirmerie ne constate pas plus de cas depuis la rentrée. Des petites bagarres entre enfants existent et font partie des choses que nous nous chargeons de réguler. Mais parler de violence démontre une méconnaissance de la vie d'écolier.</p> <p>Enfin, le règlement interdit à tout élève de venir avec des objets de valeur, et même si la montre n'avait éventuellement que peu de valeur, elle attire forcément la convoitise même si les enfants de maternelle ne savent pas lire l'heure !</p> |
| 19 | <p><i>Les enfants de maternelle sont-ils toujours accompagnés pour aller aux toilettes ? A 3 ans, un enfant ne sait pas toujours s'habiller, s'essuyer seul. Il peut aussi se perdre ou tomber en chemin.</i></p> <p>Oui, un enfant ne peut pas être seul, sans adulte accompagnateur quelque soit l'activité et le lieu.</p> |
| 20 | <p><i>De nombreuses chutes enfants/enseignants auraient lieu dans l'établissement sur terrain et sol glissant. Comment y remédier ?</i></p> <p>Le conditionnel montre le degré d'incertitude de l'affirmation. Les sols sont peints avec des peintures spéciales dans lesquelles est ajoutée une certaine quantité de sable pour rendre les sols moins glissants en cas de pluie.</p> |
| 21 | <p><i>Concernant les moustiques : il y a quelques jours j'étais à l'école le matin à 8h et j'ai utilisé les toilettes des filles au rdc. J'ai aussitôt été assailli de moustiques dans les toilettes et il y en avait aussi dans le lavabo. J'en ai tué quelques uns...</i></p> <p><i>Ma question : Le personnel de service procède-t-il à des pulvérisations de produit anti-moustiques dans les locaux et dans la cour de l'école ? Si oui, à quelle fréquence ?</i></p> <p>La société française Aden Services procède à une pulvérisation à l'extérieur, tous les samedis matins. Mme Poncy s'engage à étudier avec cette société la possibilité d'effectuer également des pulvérisations à l'intérieur des toilettes de l'établissement.</p> |

La séance est levée à 16h10

Les secrétaires de séance :
Mme Isabelle GERMAIN et M. Mathias YEU

Le Directeur de l'école primaire :
Stéphane BERTRAND-BOURLAUD